

Viticulture-œnologie

RNCP15616 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTSA — Brevet de technicien supérieur agricole
Code(s) NSF	211
Formacode(s)	21053, 21510
Code(s) ROME	A1405, A1413
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

24 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 24 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGUF VIVARAIS FORMATION	388811184 00026	Former et organiser l'évaluation
ASS GROUPE ECOLE SUPERIEURE AGRICULTURE	342382637 00011	Former et organiser l'évaluation
CAMPUS TERRE ET NATURE	200007466 00010	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA DE L'AUBE	191006873 00019	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA DE LONS LE SAUNIER	193908100 00012	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES CHATEAU MONGIN	198402182 00028	Former et organiser l'évaluation
ETS PUB LOCAL ENS FORMATION PRO AGRI...	192100360 00010	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT DE FORMATION EN COMMERCE & OENOLOGIE	491554721 00028	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR L'AGRICULTURE L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT	130026222 00013	Former et organiser l'évaluation
LEGTA	197110679 00010	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 24 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp15616-viticulture-oenologie/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les emplois occupés par les techniciens supérieurs s'appuient tous sur la maîtrise de l'ensemble « itinéraire technique de production de raisin et de sa transformation ».

On trouve tout d'abord et pour l'essentiel, des viticulteurs responsables d'une exploitation viticole, une conséquence logique à mettre en relation avec la forte proportion de jeunes issus du milieu viticole. En tant que chef d'exploitation, le technicien supérieur assure quasiment l'intégralité des activités inventoriées. Ils sont à la fois producteur, transformateur, commercial et responsable du pilotage et de la conduite de l'entreprise, une situation généralement qualifiée de complexe mais aussi reconnue comme difficile.

D'autres emplois bien identifiés sont ceux qui s'articulent autour des travaux de vinification. Selon la taille de l'entreprise, le titulaire de ce diplôme peut conduire l'intégralité de la vinification ou travailler en équipe: dans ce cas, il doit trouver sa place à côté de l'opérateur caviste et de l'œnologue.

Enfin une autre catégorie d'emplois apparaît avec l'importance accordée aux préoccupations environnementales qui résulte d'un choix de conduite de l'entreprise dans une perspective de durabilité ou parce qu'il y a un engagement avec un cahier des charges spécifique. De plus, la recherche d'une production de raisin de qualité est devenue une priorité. Une telle situation exige du personnel qualifié sur un plan technique afin de pouvoir conseiller le viticulteur.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités générales

C1. S'exprimer, communiquer et comprendre le monde

C2. Communiquer dans une langue étrangère

C3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser

C4. Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données

Capacités professionnelles

C5. Analyser la filière et son évolution pour agir individuellement et collectivement

C6. Analyser un système vitivinicole au sein d'un territoire dans une perspective de durabilité

C7. Participer au pilotage de l'entreprise viti-vinicole

C8. Proposer un processus vitivinicole dans une situation donnée

C9. Conduire un processus vitivinicole

C10. Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en viticulture-œnologie pour faire face à une situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

On observe, d'une manière générale, un basculement de l'emploi familial vers l'emploi salarial. Le monde viticole embauche, il est même le premier pourvoyeur d'emplois en agriculture. Toutefois, ce contexte du salariat connaît une forte diversité selon les régions.

De plus, l'organisation du pilotage et la répartition du travail dans ces nouvelles entreprises sont également remises en cause. Compte tenu de leur taille et de la complexité des activités à conduire, les responsables d'exploitation doivent recourir à l'embauche de nouveaux partenaires car les ressources familiales ou les prestations de main d'œuvre ponctuelles ne sont plus suffisantes : une nouvelle stratégie de recrutement doit être mise en œuvre.

Assurer une veille des évolutions techniques, maîtriser la complexité fiscale, s'investir dans la commercialisation, prendre des responsabilités professionnelles... ne sont que quelques unes des activités conduites par le responsable de l'exploitation, mais toutes induisent des charges de travail conséquentes et de fréquentes absences de l'exploitation.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Vigneron, chef de culture viticole, opérateur de cave, maître de chais

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 001 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs · tension 3/5 (Modérée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) E3X20 — Ouvriers peu qualifiés des industries agro-alimentaires · tension 4/5 (Élevée) E3X40 — Ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires · tension 5/5 (Très élevée) E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	126 744
Jugés difficiles à recruter	37 %
Emplois saisonniers	75 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X42 — Viticulteurs, arboriculteurs A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture E3X20 — Ouvriers peu qualifiés des industries agro-alimentaires E3X40 — Ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un ingénieur général du conseil général de l'alimentation de l'agriculture et des espaces ruraux, est composé, pour deux tiers au moins, d'enseignants d'établissements agricoles publics ou privés, justifiant sans dérogation possible des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparatoire au brevet de technicien supérieur agricole, et, pour un tiers au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées et de personnalités compétentes, dont au moins un membre de l'enseignement supérieur.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Sa composition doit être conforme à la fois à la réglementation du BTSA et au décret d'application de la VAE (n° 2002-615 du 26 août 2002) : 2/3 d'enseignants ou formateurs, choisis tant parmi les enseignants de la voie scolaire que parmi ceux de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage ; 1/3 de représentants qualifiés des professions concernées, pour moitié employeurs et pour moitié salariés occupant un emploi visé par le diplôme.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2023

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP371

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP36002

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/15616/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	35
Parcours menés à terme	58
Taux d'achèvement	166 %
Période	02/2022 – 06/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	119
Montant total engagé	236 148 €
Coût moyen par dossier	1 984 €
Durée moyenne	433 h
Période	01/2020 – 07/2023
France compétences	78 %
Reste à charge titulaire	9 %
France Travail	6 %
Entreprise	5 %
Régions	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.